



J'ai juste signée le contrat de vente avec l'agence

Par **moette**, le **16/08/2015** à **23:36**

bonsoir

Nous avons juste signé le contrat de vente pour un appartement avec l'agence c'est tout! nous avons besoin

d'argent mon mari presque 83 ans et moi 80 ! verbalement celle -ci nous demande de reduire le prix de 3000 euros puis idem pour elle réponse sur internet ! entre temps nos ennuis s'arrangent et demandons d'arreter la vente elle nous envoie le compromis signé par l'acheteur nous ne voulons pas le signé!! celle -ci pendant la periode des trois mois trouve un acheteur c'etait pour cela la reduction ds 3000 euros!pas de nouvelle depuis l'envoi du compromis non signé par nous!!le 14 aout nous recevons une lettre recommandée avec accusé receptionnous disant que l'on vende le bien ou payer les frais d'agence de 13 000 eurosou alors ils nous mettent un procé sur le dos alors que jusqu'à ce jour les frais sur le contrat pour l'agence etait de 19.000 euros apres 16.000 et surla lettre recommandée 13.000!! je n'en dors pas j'ai un cancer et soignée pour ça et mon mari est tres fatiguéje crois qu'il y a eu abus de faiblesse!merci j'attends une réponse car il faut leur répondre dans les 48 heures at-on le droit de changer les frais d'agence sans arret comme cela car si elle m'avait annoncé 13.000 euros au lieu de 19.000euros j'aurais demandé plus cher pour mon bien!! je trouve que ce n'est pas sérieux de la part de cette agence!! merci pour la réponse car il faut faire vite il vont nous mettre au tribunal honteux pour notre âge salutations C.R

Par **janus2fr**, le **17/08/2015** à **07:50**

Bonjour,

Malheureusement, si vous avez bien signé un mandat de vente avec cette agence et que celle-ci a trouvé un acheteur conformément à ce mandat, en refusant de poursuivre la vente, vous vous exposez aux poursuites de l'agence. Celle-ci ayant rempli sa part de contrat (vous trouver un acheteur), elle demande sa rémunération.

Par **moette**, le **17/08/2015** à **08:48**

Bonjour sauf que dans le contrat m'annonçant 19.000 euros de commission je ne pouvais pas demander tres cher ma vente ,vue que cela augmenté le prix il me semble qu'ils auraient du annoncer la couleur ! alors qu'apres pour nous coincer , elle annonce 13.000 euros de

commission et cela juste dans la dernière lettre qui nous menace !! et cela n'apparaît nulle part.. sans rien faire je pense qu'il avait déjà quelqu'un ! car deux jours après signature du contrat de vente elle avait un client il faut que je vous dise que c'est à Bandol vue sur la baie imprenable deuxième étages F3 66 m,5 prix 350.000 euros net vendeur nous l'avons mis au prix d'un F2 pour aller plus vite besoin d'argent pour payer nos impôts ayant petite retraite d'enseignant!!! voilà notre gros souci nous serons donc obligé de vendre avec un déchetement total car nous n'avons pas 13.000 euros pour payer!! et cela ils le savaient!! ils n'épargnent rien même pas la vieillesse c'est Bandol immobilier je vous la déconseille ils sont meilleurs mais odieux! Merci beaucoup pour vos conseils C.R